



BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS - SARL
 Siège : 29 rue Servan - 38000 Grenoble
 Tél. : +33 4 76 44 50 50 Fax : 04 76 44 00 41
 RCS : Grenoble 382 198 794 00044
 N°CE : FR 37 382 198 794
 email : support@achatville.com



Bon de commande Commerçant
AchatVille



AchatVille est un dispositif des
 Chambres de Commerce et d'Industrie

INFORMATIONS CLIENT

Raison sociale : _____ Siret : _____
 Enseigne : _____ Nom et prénom du dirigeant : _____
 Téléphone : _____ Email : _____
 Adresse complète : _____
 Adresse de facturation (si différente) : _____

Choisissez votre pack ACHATVILLE :

PU € HT

PACK CODE ET CONDUITE

Pour créer votre boutique en ligne et progresser sur Internet avec l'Auto-Ecole du Digital AchatVille

Comprend :

- . l'accès au parcours "Auto-Ecole du Digital AchatVille" pour un accompagnement à la création d'une boutique en ligne, l'accès à un parcours de formation à distance visant l'acquisition des compétences digitales indispensables à la réussite de votre projet internet.
- . une boutique en ligne avec une page de présentation, 10 pages produits, un plan d'accès, un formulaire de contact et la création illimitée de Bonnes Affaires.

180€ HT par an

PACK SITE VITRINE

Pour créer et gérer un site internet complet

Comprend :

- . une boutique avec une page de présentation, **pages produits illimitées**, un plan d'accès et un formulaire de contact.
- . des modules : **Click and collect**, Avis des Internautes, Bonnes Affaires illimitées, Animation commerciale (Evènements, Nouveautés...), Fichier Clients, Optimisation du référencement.

270€ HT par an

Pour tous les packs : sécurisation en https - Responsive Design pour toutes tailles d'écrans - Statistiques de trafic Google Analytics - Accès illimité à l'outil d'administration, à la plateforme documentaire (wiki) et à une équipe support dédiée.

OPTION NOM DE DOMAINE SUPPLEMENTAIRE*

Si vous souhaitez un nom de domaine avec le "Code et Conduite" ou des noms de domaine supplémentaires sur le pack "Site Vitrine" (1 nom déjà inclus), vous devez utiliser cette option.

Nom de domaine* (sous réserve de sa disponibilité) : www._____.fr ou .com

34€ HT par an

Choisissez vos options uniquement accessibles pour le Pack Site Vitrine

OPTION VENTE EN LIGNE

- . vente en ligne avec module de paiement bancaire (CB), création de Codes Promo,
- . flux générique vers les comparateurs de prix**, Google Shopping**, Le Guide**
- . gestion des commandes, gestion des zones et coût de livraison, gestion des stocks, connexion à Mondial Relay** et SoColissimo**.

120€ HT par an

OPTION INSTALLATION MODULE DE PAIEMENT BANCAIRE (coût d'installation)

Installation du module de paiement sécurisé bancaire** ou interbancaire** (SIPS, SystemPay, Ogone, Paybox)

100€ HT

Règlement des abonnements annuels

- Règlement en une fois par chèque à la commande
- Règlement en une fois par prélèvement à la mise en ligne (joindre rib & autorisation de prélèvement)
- Règlement mensuel en 12 fois sans frais par prélèvement automatique (joindre rib & autorisation de prélèvement)

TOTAL HT _____ €
 TVA (20%) _____ €
 TOTAL TTC _____ €

Règlement des prestations ponctuelles (hors abonnements) : Règlement à la commande, en 1 fois par chèque : joindre un chèque au bon de commande.

* Les noms de domaine seront commandés uniquement s'ils sont définis dans ce bon de commande et accompagnés du règlement (chèque ou RIB et autorisation).

** Nécessite une souscription auprès du service mentionné.

Ce bon de commande est associé aux conditions générales de vente (CGV) de B&D Eolas pour AchatVille, réputées acceptées par le commerçant.

Date de ces CGV : janvier 2018

Fait à : _____ Signature et cachet (Nom, prénom, en qualité de, suivi de la mention manuscrite "bon pour commande"):
 Le : _____



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (n° de RUM)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la condition que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Le numéro de Référence Unique de Mandat ("n° de RUM") attribué dans le cadre du présent mandat vous sera communiqué dans les meilleurs délais à l'adresse e-mail renseignée plus bas dans le présent mandat.

CREANCIER

NOM : BUSINESS & DECISION INTERACTIVE EOLAS

Identifiant Créancier SEPA (ICS) :

F	R	4	5	Z	Z	Z	4	8	2	4	5	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Adresse : 29 Rue Servan

Code Postal : 38 000

Ville : GRENOBLE

DEBITEUR

NOM :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

IBAN :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement récurrent Paiement ponctuel

Adresse E-mail pour communication de votre numéro de RUM :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Signature

Date :

Lieu :

--

Définitions :

« AchatVille » : portail de sites de commerçants et d'unions commerciales et de commerce de proximité des communes, diffusé par les Chambres de Commerce et d'Industries Françaises représentées par l'Association des CCI AchatVille, mis en ligne par B&D Eolas. Le portail AchatVille est composé par le site AchatVille.com et par les sites dédiés aux plates-formes locales, animées par les CCI AchatVille. La « Plate-forme AchatVille » comprend l'ensemble des matériels informatiques et logiciels offrant les « Fonctionnalités AchatVille ». Tous les constituants informatiques d'AchatVille, autre que les outils de paiement électronique, sont sous la seule responsabilité d'exploitation de B&D Eolas. Tout usage des marques, graphismes, et tous les autres signes de reconnaissance constitutifs d'AchatVille sont conditionnés à l'autorisation expresse de l'Association des CCI AchatVille.

« Client » : entreprise commerciale, tout type de groupement, éligible par une CCI pour sa plate-forme locale, qui utilise les « Fonctionnalités AchatVille », notamment un « Site Vitrine ». Le Client devient un éditeur de site Internet, il a la pleine responsabilité éditoriale du contenu rédactionnel et visuel de sa (ses) vitrine(s) ainsi que des « informations Publiées ». Le Client garantit la disponibilité des produits qu'il promeut.

« Fonctionnalités AchatVille » : décrites sur le bon de commande signé par le Client, utilisables par abonnement ou par achat ponctuel.

« Site Vitrine » : site Internet du client intégré dans une plate-forme locale AchatVille.

« Abonnement » : ils sont annuels, le paiement se fait par chèque en début de période ou par prélèvement automatique mensuel.

« Achat ponctuel » : les achats ponctuels sont payables à la commande par chèque ou par prélèvement automatique en une fois.

« Cahier de construction » : fichier électronique décrivant la page Vitrine et les produits du futur Site Vitrine.

« Date de mise en ligne » : date à laquelle un Site Vitrine est consultable librement sur Internet.

« Liens externes » : liens hypertextes servant à accéder à un autre Site web.

« Paiement sécurisé » : l'application de paiement sécurisé fait partie d'un contrat spécifique avec une des solutions de paiement du marché français.

« Nom de domaine » : B&D Eolas gère les noms de domaine de ses clients avec la tacite reconduction sur un an.

« Informations publiées » : technique permettant d'émettre des informations automatiquement à partir d'un site Internet.

Article 1 – Prix, Abonnement : Les prix de B&D Eolas pour AchatVille sont définis dans le bon de commande, ils sont garantis 1 an. Les abonnements sont annuels.

Article 2 – Lancement - Mise en ligne - Début d'abonnement : Le lancement consiste à la création d'un Site Vitrine à partir d'un Cahier de construction. Lorsque la mise en ligne du Site Vitrine intervient dans les 30 jours qui suivent la création du site, la date de début d'abonnement correspond à la date de mise en ligne du Site Vitrine. Dans le cas contraire, la date de début d'abonnement est la date de création du Site Vitrine plus 30 jours.

Article 3 – Commande d'un abonnement supplémentaire : Lors de la commande d'un abonnement supplémentaire, B&D Eolas harmonise les temps de facturation en émettant une nouvelle facture pour un an auquel il est défacturé en prorata temporis la valeur payée non consommée.

Article 4 – Renouvellement des abonnements : L'abonnement d'un Site Vitrine est renouvelable annuellement. B&D Eolas émet une nouvelle facture chaque année avant la date anniversaire de la fin de l'abonnement. Si le paiement se fait par chèque ou par paiement électronique, cette facture doit être réglée dans le mois qui suit. Si le paiement se fait par prélèvement automatique mensuel, il se fait en début de période. Tout retard supérieur à 1 mois entraîne la mise hors ligne du Site Vitrine.

Article 5 – Propriété et responsabilité des données du Client : Les données du Site Vitrine du Client (photos, images, textes, messages, graphiques, logos, marques, ...) sont sa seule propriété. Elles sont sous sa responsabilité pleine et entière. Le Client garantit B&D Eolas contre tout recours de tiers quant à la propriété et la légalité de ces contenus. B&D Eolas s'interdit d'adapter sous quelque forme que ce soit les dits contenus.

Article 6 – Responsabilités du Client : En faisant partie d'AchatVille, le Client entre dans une galerie commerciale dont le but est d'informer les Internaute, de faciliter des visites dans son magasin et de permettre la vente en ligne. Le Client s'engage à respecter les règles en vigueur d'AchatVille. En cas de poursuites judiciaires à l'encontre du Client à cause d'une de ses Vitrites, B&D Eolas suspend l'exécution de tout abonnement et de toute prestation sans droits à indemnité pour le Client jusqu'à la date de la décision de justice définitive. Les produits, informations, façons de faire contraires à l'ordre public et aux pratiques anormales (sécurité, netiquette, émission de spam, actions nuisibles au référencement ...) sur Internet entraînent une interruption immédiate de la Vitrine. Le Client est seul responsable du maintien de la confidentialité de ses mots de passe. Le Client qui opte pour la vente avec paiement sécurisé doit signer un contrat spécifique avec une des solutions de paiement du marché français, B&D Eolas n'est en aucun cas responsable de l'application paiement électronique. Le Client décharge B&D Eolas de toute responsabilité portant sur le contenu éditorial des sites accessibles grâce à tout lien externe appartenant aux Vitrites. Les produits qui sont publiés par le Client réclament son engagement complet.

Article 7 – Responsabilités de B&D Eolas : B&D Eolas n'est tenu que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires. B&D Eolas n'est pas responsable des dommages tels que perte d'activité, perte d'opportunité, perte de chiffre d'affaires ou perte de bénéfices. B&D Eolas ne peut être responsable d'une quelconque altération des données transférées au Client ni de la non conservation de ces données. B&D Eolas ne saurait être tenu responsable des éventuels dommages, ou contaminations par virus, des données et/ou logiciels du Client dont la responsabilité incombe à ce dernier. B&D Eolas garantit l'accès aux Sites Vitrites AchatVille par Internet avec une disponibilité d'au moins 99%. B&D Eolas se réserve le droit d'interrompre son service pour effectuer des travaux exceptionnels de maintenance ou d'amélioration des installations.

Article 8 – Résiliation par le Client – Cas particulier des noms de domaine : Le Client peut résilier son contrat à tout moment par LRAR jusqu'à la date anniversaire. La déconnexion des Vitrites est immédiate. La résiliation ne donne lieu à aucun défraiement ni aucune indemnité par B&D Eolas et par le Client. Par contre, si le Client a opté pour un paiement par prélèvement mensuel, les prélèvements sont stoppés le mois suivant la résiliation. Dans le cas où le Client est propriétaire d'un nom de domaine et qu'il veut le récupérer, il doit en faire la demande officielle dans son acte de résiliation à B&D Eolas et être à jour de ses paiements.

Article 9 – Cessation d'activité du Client – Transmission du fonds de commerce : En cas de cessation d'activité du Client, le contrat est résilié de plein droit. En cas de transmission du fond de commerce, le repreneur n'est pas tenu de s'abonner à AchatVille. S'il décide d'y adhérer, il pourra bénéficier d'une réduction du coût de l'abonnement calculée « prorata temporis » des options de l'ancien propriétaire du fond de commerce. La réduction de prix est défactuée des options choisies par le nouveau propriétaire du fond. Tout mois entamé du premier contrat n'est pas pris en compte pour le calcul de la réduction de prix.

Article 10 – CNIL : Il incombe au Client de déclarer lui-même ses fichiers et les traitements associés.

Article 11 – Mentions légales du portail AchatVille : le Client accepte les Mentions Légales décrites dans AchatVille.com.

Article 12 – Interruptions de service résultant de Tiers / Force majeure / Cas fortuits - Litiges : B&D Eolas n'est pas responsable des interruptions de service résultant d'un tiers ni résultant d'aléas pouvant découler de l'état actuel de la technique ni en cas de force majeure ou de cas fortuits. Ces cas pris au sens de l'article 1148 du code civil suspendront les obligations du présent contrat dans un premier temps. En cas de survenance d'un tel événement, les parties s'efforceront de bonne foi de prendre toutes mesures raisonnablement possibles en vue de poursuivre l'exécution du contrat. Si les cas de force majeure ou cas fortuits ont une durée d'existence supérieure à deux mois, le présent contrat pourra être résilié à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans droit à indemnité de part et d'autre. De façon expresse sont considérés comme des cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux retenus par la jurisprudence habituelle de la Cour de Cassation : les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, les attentats, les restrictions légales à la fourniture de services de radiocommunication. Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout différend découlant du présent contrat et qui n'aurait pas fait l'objet d'un règlement à l'amiable, sera tranché par le Tribunal de Commerce du plaignant.